

## Une autre regard sur l'interminable agonie des artistes

L'article de M. Corentin de Salle paru dans *La Libre Belgique* du 4 mai sous le titre "L'interminable agonie des artistes" n'apporte pas beaucoup d'éléments neufs à la discussion sur le subventionnement de la culture, et en ignore par contre un ou deux qui me paraissent fondamentaux.

Ce qui est juste dans son propos, c'est qu'il faut être très prudent dans les subventions données directement aux artistes (ou aux salles de spectacle et de concerts, etc.). Tout simplement, parce que les personnes qui sont chargées de distribuer les fonds ne choisissent pas nécessairement mieux que nous, sont loin d'être infaillibles, voire un peu corruptibles, mais très gentiment, et donnent souvent à ceux qui se pressent davantage, ou mieux, au portillon de tel ou tel distributeur de billets.

Ce qui est faux, c'est de croire qu'on peut tout bonnement remplacer ce type de subventions par un mécanisme qui est le chèque-culture-gratuit. Il s'agit d'ailleurs d'une très vieille idée, suggérée il y a quelque trente ans par un certain Sir Alan Peacock, professeur d'économie dans plusieurs universités britanniques, mais qui a aussi été membre du Arts Council of Great Britain et président du Scottish Arts Council, et sait dès lors de quoi il parle. Il y a une première erreur que fait M. de Salle, c'est de proposer des chèques gratuits. Ce qui est gratuit, ne vaut rien, et est aussitôt jeté. Mais alors, faut-il faire payer les consommateurs? Non, mais il faut permettre à ceux qui ne veulent pas utiliser les chèques, de se les faire rembourser, même s'ils ont été distribués gratuitement, ou de les vendre à ceux qui en voudraient plus. Il y a cependant une raison plus fondamentale pour laquelle ce système ne peut pas fonctionner, c'est sa lourdeur administrative. Qui va recevoir des chèques? M. Focroulle y a-t-il droit? Sans doute, il a sûrement envie de passer de temps à autre une soirée ailleurs qu'à la Monnaie, moi aussi. Et le Gouverneur de la Banque Nationale, va-t-il recevoir autant de chèques que moi, ou que son éboueur? Comment faut-il distribuer les chèques? Les envoyer par la poste? Les faire enlever à des guichets idoines? S'ils peuvent être échangés ou revendus, doit-on organiser une bourse aux chèques? L'idée est séduisante, mais, de l'aveu même d'Alan Peacock trente ans après, impraticable.

Un système bien plus simple est la déduction fiscale. Il suffit d'un petit volet supplémentaire dans la déclaration bien-aimée--ce qui la rendra encore plus claire--et de moduler la déduction selon les revenus. Par exemple, je pourrais déduire 200%, tandis que le Gouverneur dont question plus haut ne pourrait rien déduire, au contraire.

Mais trêve de plaisanterie, je continue de penser que ce que l'Etat se doit de faire et de toute urgence, c'est d'enseigner mieux les arts, et beaucoup plus. Comme je l'avais

écrit dans une vieille Carte Blanche (*Le Soir* du 8 janvier 1997), le vrai coupable de la désaffection du public des salles de concert et de spectacle est notre enseignement primaire et secondaire, qui fait de plus en plus place à la science (si on peut dire) et, par conséquent, de moins en moins à la culture. De mon temps, on apprenait au moins à chanter la *Truite* de Schouvert. J'imagine que même cela n'est plus de mise. A sa place, on essaie d'enseigner la relativité restreinte. C'est tout simplement ridicule.

Et je rejoins ici, mais avec une autre façon de voir les choses, M. de Salle. Il a raison. C'est *in fine* le consommateur qui doit choisir ce qu'il veut voir et entendre. Mais pour choisir il lui faut savoir. Et c'est ce savoir qui lui manque, parce que notre enseignement ne le lui donne plus.

Victor Ginsburgh  
Professeur à l'ULB